

COMMUNE DE LADINHAC
PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 31 JUILLET 2025

Le Conseil Municipal de LADINHAC s'est réuni le Jeudi 31 Juillet 2025 à 20h30 à la salle du Conseil Municipal de LADINHAC, sur la convocation de Monsieur Clément ROUET, Maire, en date du 25 Juillet 2025.

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs Clément ROUET, Guillaume BOUROUMEAU, Monique CANTAREL, Sylvie DELTRUC, Christelle GARRIGOUX, Roland MAFFRE et Marie-Ange SOUQUIERES.

Absent : Hervé DELPUECH

Secrétaire de séance : Marie-Ange SOUQUIERES

M. le Maire propose au Conseil d'ajouter les points suivants à l'ordre du jour :

- Rénovation énergétique des bâtiments communaux
- Travaux de voirie

Le Conseil accepte la modification de l'ordre du jour à l'unanimité.

I : Adoption du compte- rendu de la séance du 03 Juillet 2025 :

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

II : Syndicat des eaux Est Châtaigneraie:

M. le Maire rappelle au Conseil que depuis quelques mois, 14 communes du secteur sud-est Châtaigneraie (Cassaniouze, Junhac, Labesserette, Lacapelle-Del- Fraisse, Ladinhac, Lafeuillade-enVézie, Lapeyrugue, Leucamp, Montsalvy, Prunet, Sansac-Veinazès, Sénezergues, Teissières-lesBouliès et Vieillevie), se sont regroupées en entente intercommunale afin d'étudier la mise en place d'un syndicat des Eaux.

M. le Maire présente au Conseil les statuts qui mentionnent le périmètre du futur syndicat des eaux.

Sur ces 14 communes, 9 ont répondu favorablement.

Sénezergues, Cassaniouze, Lapeyrugue et Junhac ont répondu défavorablement ; Vieillevie n'ayant pas encore délibéré à la date du Conseil.

M. le Maire rappelle au Conseil que les communes doivent transmettre leurs délibérations au plus tard le 15 Août 2025.

M. le Maire précise que les communes ayant un nombre d'habitants inférieur à 500 auront un représentant titulaire et un représentant suppléant, tandis que les communes dont le nombre d'habitants est supérieur à 500 auront 2 représentants titulaires et autant de suppléants.

Le nom du Syndicat proposé est : **Syndicat des Eaux Est Châtaigneraie (SEEC)**

La commune proposée, et figurant dans les statuts, pour accueillir le siège du SEEC est Ladinhac.

M. le Maire propose au Conseil d'approuver ces statuts (avec la modification du nom) tels qu'ils ont été présentés lors du comité de pilotage car celui-ci les a validés par courriel et par écrit.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, approuve les statuts tels qu'ils ont été présentés lors du comité de pilotage.

III : Services périscolaires : prestation de restauration scolaire :

M. le Maire propose au Conseil de renouveler le contrat de restauration scolaire avec « Le P'tit Goulu » pour une période de 4 mois, soit jusqu'au 31 Décembre 2025, renouvelable par tacite reconduction par période quadrimestrielle.

Cela concerne 20 repas enfants à 8 € par repas et 2 repas adultes à 10 € par repas.

M. le Maire remercie au nom de l'ensemble de la municipalité les bénévoles qui permettent d'assurer un accompagnement sur le temps de restauration scolaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, accepte le renouvellement du contrat de restauration scolaire avec « Le P'tit Goulu », pour une période initiale de 4 mois.

IV : Rénovation énergétique des bâtiments communaux :

M. le Maire propose au Conseil de solliciter une demande de DETR 2025, de DSIL 2025 ainsi qu'un Fonds vert 2025 concernant le projet de rénovation énergétique de la mairie et d'une salle de classe, dont le montant des travaux s'élève à 40 486.14€ HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, autorise M. le Maire à solliciter une demande de DETR, DSIL et Fonds vert 2025 concernant les travaux de rénovation énergétique de la mairie et d'une salle de classe.

V : Travaux de voirie :

M. le Maire présente au Conseil un devis de la SAS Soulenq pour des travaux de voirie concernant la voie communale de Viarouge pour un montant de 7358.54 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, valide le devis de la SAS Soulenq, concernant des travaux sur les VC de Viarouge, pour un montant de 7358.54 € HT.

QUESTIONS DIVERSES :

➤ **Devis panneaux signalétiques :**

M. le Maire présente au Conseil un devis de la société Direct Signalétique, pour l'achat de divers panneaux et de peinture blanche, pour un montant de 1568.86€ HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, valide le devis de la société Direct Signalétique pour un montant de 1568.86€ HT.

➤ **Moulin de Vachand :**

M. le Maire informe le Conseil que des travaux seraient à envisager sur le chemin menant au Moulin de Vachand afin qu'il soit plus carrossable. Il faudrait également prévoir le changement de la vanne du réseau d'eau car elle semble bloquée.

AGENDA:

- **Lundi 11 Août 2025: bornage au Pouget**
- **Samedi 23 Août 2025: Cinéma en plein air au stade**
- **Dimanche 7 septembre 2025 : Rallye des Volcans et Théâtre en plein air**

Devant l'absence d'autres questions diverses, la séance est levée à 23H30.

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le Jeudi 11 Septembre 2025.

Ont signé Clément ROUET, Maire, et Marie-Ange SOUQUIERES, secrétaire de séance.